

## Annexe 45-108A5

### **Formulaire de renseignements personnels et autorisation de collecte, d'utilisation et de communication de renseignements personnels**

**Instructions :** Le présent formulaire de renseignements personnels et autorisation de collecte, d'utilisation et de communication de renseignements personnels (le « formulaire ») doit être rempli par chaque administrateur, membre de la haute direction et promoteur de l'émetteur admissible au financement participatif qui se prévaut de la dispense de prospectus pour financement participatif prévue par la Norme multilatérale 45-108 sur le financement participatif.

**Toutes les questions** Vous devez répondre à toutes les questions. La réponse « s.o. » ou « sans application » ne sera pas acceptée, sauf aux questions 1B, 2 *iii* et *v* et 5.

**Questions 6 à 10** Veuillez cocher (en marquant du signe √) la réponse appropriée. Si vous répondez « OUI » à l'une des questions 6 à 10, vous devez joindre en annexe des renseignements détaillés, notamment les circonstances, les dates pertinentes, le nom des parties visées et l'issue, si vous la connaissez. **Toute pièce jointe en annexe doit être paraphée par la personne qui remplit le présent formulaire.** Les réponses doivent couvrir toutes les périodes.

Si une réhabilitation aux termes de la *Loi sur le casier judiciaire* (L.R.C. 1985, ch. C-47) vous a été accordée pour une infraction qui se rapporte à la fraude (y compris tout type d'activité frauduleuse), au détournement de fonds ou d'autres biens, au vol, au faux, à la falsification de livres ou de documents ou à des infractions similaires, vous êtes tenu d'indiquer l'infraction ayant fait l'objet de la réhabilitation dans le présent formulaire. Dans ce cas :

- a) vous devez fournir la réponse suivante : « Oui, réhabilitation accordée le (date) »;
- b) vous devez fournir, en annexe au présent formulaire, tous les renseignements nécessaires.

## DÉFINITIONS

« **autorité en valeurs mobilières** » s'entend d'un organisme créé par une loi, dans un territoire du Canada ou un territoire étranger, en vue de l'administration de la loi, des règlements et des instructions en matière de valeurs mobilières (par exemple, une commission de valeurs mobilières), mais ne comprend pas une bourse ni une autre entité d'autoréglementation.

« **entité d'autoréglementation** » s'entend :

- a) d'une bourse de valeurs, de dérivés, de marchandises, de contrats à terme ou d'options;
- b) d'une association de courtiers en placement, en valeurs mobilières, en épargne collective, en marchandises ou en contrats à terme;

- c) d'une association de conseillers en placement ou de gestionnaires de portefeuille;
- d) d'une association d'autres professionnels (par exemple, d'avocats, d'experts-comptables ou d'ingénieurs);
- e) de tout autre groupe, de toute autre institution ou de tout autre organisme d'autoréglementation reconnu par une autorité en valeurs mobilières qui est responsable de l'application de règles, de politiques, de mesures disciplinaires ou de codes, aux termes de toute loi applicable, ou considéré comme une entité d'autoréglementation dans un autre pays.

« **infraction** » s'entend notamment :

- a) d'une infraction punissable sur déclaration de culpabilité par procédure sommaire ou d'un acte criminel aux termes du *Code criminel* (L.R.C. (1985), ch. C-46);
- b) d'une infraction quasi criminelle (par exemple aux termes de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (L.R.C. (1985), ch. 1 (5<sup>e</sup> suppl.)), de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* (L.C. 2001, ch. 27) ou de la législation sur l'impôt, l'immigration, les stupéfiants, les armes à feu, le blanchiment d'argent ou les valeurs mobilières de tout territoire canadien ou étranger);
- c) d'un délit ou acte délictueux grave aux termes de la législation pénale des États-Unis d'Amérique ou de tout État ou territoire de ce pays;
- d) d'une infraction aux termes de la législation pénale de tout autre territoire étranger.

« **procédure** » s'entend :

- a) d'une procédure au civil ou au criminel ou d'une enquête devant un tribunal judiciaire;
- b) d'une procédure devant un arbitre ou une personne ou un groupe de personnes autorisées en vertu de la loi à mener une enquête et à recevoir des dépositions sous serment sur l'affaire;
- c) d'une procédure devant un tribunal administratif dans l'exercice d'un pouvoir légal de décision, dans le cadre de laquelle le tribunal est tenu par la loi de tenir une audience ou de donner aux parties intéressées l'occasion de se faire entendre avant de prendre une décision;
- d) d'une procédure devant une entité d'autoréglementation autorisé en vertu de la loi à réglementer les activités, les normes de pratique et la conduite des affaires de ses membres (y compris, le cas échéant, les émetteurs inscrits à la cote d'une bourse) et des personnes physiques liées à ces membres et émetteurs, dans le cadre de laquelle l'entité d'autoréglementation est tenue, conformément à ses règlements, à ses règles ou à ses politiques, de tenir une audience ou de donner aux parties intéressées l'occasion de se faire entendre avant de prendre une



F.	Liste des adresses résidentielles				
	Indiquez toutes les adresses résidentielles des 10 DERNIÈRES ANNÉES en commençant par votre adresse résidentielle actuelle. Si vous ne pouvez pas vous souvenir de l'adresse résidentielle applicable à une période quelconque, qui remonte à plus de 5 ans de la date où vous remplissez le présent formulaire, indiquez la ville et la province ou l'État ainsi que le pays. Le portail de financement se réserve néanmoins le droit d'exiger une adresse complète.				
	N° et rue, ville, province/état, pays et code postal	De		À	
		MM	AA	MM	AA

	<b>Oui</b>	<b>Non</b>
--	------------	------------

2. Citoyenneté				
	i)	Êtes-vous citoyen canadien?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	ii)	Êtes-vous une personne se trouvant légalement au Canada à titre d'immigrant sans être encore citoyen canadien?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	iii)	Si vous avez répondu « Oui » à la question 2 <i>ii</i> , indiquez le nombre d'années de résidence permanente au Canada :		
	iv)	Êtes-vous citoyen d'un autre pays que le Canada?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	v)	Si vous avez répondu « Oui » à la question 2 <i>iv</i> , indiquez le nom du ou des pays :		

3. Antécédents de travail					
Indiquez vos antécédents de travail complets pour les <b>5 ANNÉES</b> précédant immédiatement la date du présent formulaire en commençant par votre emploi actuel. Veuillez joindre une liste distincte au besoin. Si vous avez été sans emploi au cours de cette période, le mentionner en indiquant la période au cours de laquelle vous l'avez été.					
Nom de l'employeur	Adresse de l'employeur	Poste occupé	De		À
			MM	AA	MM AA

							Oui	Non
<b>4. Rôle auprès d'émetteurs</b>								
A.	Êtes-vous actuellement ou avez-vous déjà été au cours des 10 dernières années administrateur, dirigeant ou promoteur d'un émetteur, initié à l'égard de celui-ci ou personne participant au contrôle de celui-ci?						<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
B.	Si vous avez répondu « OUI » à la question 4A, indiquez le nom de chacun de ces émetteurs. Indiquez le ou les postes occupés et les périodes pendant lesquelles vous les avez occupés. Veuillez joindre une liste distincte au besoin.							
	Nom de l'émetteur	Poste occupé	Marché où les titres se négocient	De		À		
				MM	AA	MM	AA	
C.	Pendant que vous étiez administrateur ou dirigeant d'un émetteur ou initié à l'égard de celui-ci, est-il arrivé qu'une bourse ou une autre entité d'autoréglementation refuse d'approuver l'inscription ou la cotation de l'émetteur, y compris <i>i</i> ) une inscription résultant d'une opération de regroupement, d'une prise de contrôle inversée ou d'une opération similaire concernant l'émetteur qui est réglementée par une entité d'autoréglementation ou par une autorité en valeurs mobilières, <i>ii</i> ) une inscription déguisée ou une acquisition admissible concernant l'émetteur (au sens du Guide à l'intention des sociétés de la TSX et ses modifications) ou <i>iii</i> ) une opération admissible, une prise de contrôle inversée ou un changement dans les activités concernant l'émetteur (au sens du Guide du financement des sociétés de la Bourse de croissance TSX et ses modifications)? Si vous avez répondu « Oui », veuillez joindre des renseignements détaillés.						Oui	Non
							<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

**5. Études**

A.	Titres(s) professionnel(s)					
	Indiquez vos titres professionnels ainsi que les ordres professionnels dont vous êtes membre. Par exemple, avocat, CPA, CA, CMA, CGA, ing., géol. et CFA, et précisez les ordres professionnels qui vous les ont octroyés ainsi que la date d'agrément.					
	Titre professionnel et numéro de membre	Ordre professionnel et territoire au Canada ou territoire étranger	Date d'agrément			
			MM	AA		
	Décrire la situation actuelle de ce titre ou de votre agrément (p. ex., actif, à la retraite, non en exercice, suspendu).					
B.	Indiquez les études post-secondaires que vous avez faites en commençant par les plus récentes.					
	Établissement	Endroit	Grade ou diplôme	Date d'obtention		
				JJ	MM	AA

Oui	Non
-----	-----

**6. Infractions**

Si vous répondez « OUI » à l'une des parties de la question 6, vous devez joindre des renseignements détaillés. **Si une réhabilitation aux termes de la Loi sur le casier judiciaire (L.R.C. 1985, ch. C-47) vous a été accordée pour une infraction qui se rapporte à la fraude (y compris tout type d'activité frauduleuse), au détournement de fonds ou d'autres biens, au vol, au faux, à la falsification de livres ou de documents ou à des infractions similaires, vous êtes tenu d'indiquer l'infraction ayant fait l'objet de la réhabilitation dans le présent formulaire.**

A.	Avez-vous déjà plaidé coupable à une accusation pour une infraction ou avez-vous été reconnu coupable d'une infraction dans un territoire au Canada ou dans un territoire étranger?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
B.	Faites-vous l'objet d'une inculpation, d'un acte d'accusation ou d'une procédure en cours relativement à une infraction dans un territoire au Canada ou dans un territoire étranger?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
C.	À votre connaissance, êtes-vous à l'heure actuelle ou avez-vous <b>déjà</b> été administrateur, dirigeant ou promoteur d'un émetteur, initié à l'égard de celui-ci ou personne participant au contrôle de celui-ci, dans un territoire au Canada ou un territoire étranger, au moment où l'émetteur :		
	i) a plaidé coupable à une accusation ou été reconnu coupable d'une infraction?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	ii) fait l'objet d'une inculpation, d'un acte d'accusation ou d'une procédure en cours relativement à une infraction?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

		Oui	Non
<b>7. Faillite</b>			
Si vous répondez « OUI » à l'une des parties de la question 7, vous <u>devez</u> joindre des renseignements détaillés ainsi qu'une copie de toute libération ou autre document applicable. Il faut répondre « OUI » ou « NON » à CHACUNE des questions A, B et C.			
A.	Au cours des <b>10 dernières années</b> , dans un territoire au Canada ou un territoire étranger, avez-vous fait l'objet d'une requête de mise en faillite, avez-vous fait une cession volontaire de vos biens, avez-vous présenté une proposition aux termes d'une loi sur la faillite ou l'insolvabilité, avez-vous fait l'objet d'une procédure, d'un arrangement ou d'un concordat avec des créanciers, ou encore un séquestre, un séquestre-gérant ou un syndic de faillite a-t-il été nommé pour gérer votre actif?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
B.	À l'heure actuelle, êtes-vous un failli non libéré?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
C.	À votre connaissance, êtes-vous actuellement ou avez-vous <b>déjà</b> été, dans un territoire au Canada ou un territoire étranger et au moment des faits ou pendant les 12 mois les précédant, administrateur, dirigeant ou promoteur d'un émetteur, initié à l'égard d'un émetteur ou personne participant au contrôle d'un émetteur :		
	i) qui a déposé une requête de mise en faillite, a fait une cession volontaire de ses biens, a présenté une proposition aux termes d'une loi sur la faillite ou l'insolvabilité, a fait l'objet d'une procédure, d'un arrangement ou d'un concordat avec des créanciers, ou dont les actifs sont gérés par un séquestre, un séquestre-gérant ou un syndic de faillite?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	ii) qui est actuellement un failli non libéré?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

		Oui	Non
<b>8. Procédures</b>			
Si vous répondez « OUI » à l'une des parties de la question 8, vous devez joindre des renseignements détaillés.			
A.	Procédures en cours engagées par une autorité en valeurs mobilières ou une entité d'autoréglementation. Faites-vous actuellement l'objet, dans un territoire au Canada ou un territoire étranger, de ce qui suit :		
	i) un avis d'audience ou un avis similaire délivré par une autorité en valeurs mobilières ou une entité d'autoréglementation?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	ii) une procédure ou, à votre connaissance, une enquête engagée par une autorité en valeurs mobilières ou une entité d'autoréglementation?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	iii) des discussions ou des négociations en vue d'un règlement quelconque avec une autorité en valeurs mobilières ou une entité d'autoréglementation?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
B.	Procédures antérieures engagées par une autorité en valeurs mobilières ou une entité d'autoréglementation. Avez-vous <u>déjà</u> fait l'objet de ce qui suit :		
	i) un blâme, une suspension, une amende, une sanction administrative ou une autre mesure disciplinaire de quelque nature que ce soit de la part d'une autorité en valeurs mobilières ou d'une entité d'autoréglementation dans un territoire au Canada ou un territoire étranger?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

	ii) une annulation, un refus, une restriction ou une suspension d'inscription ou de permis vous autorisant à négocier des titres, des contrats négociables ou des contrats à terme standardisés sur marchandises, des biens immeubles, de l'assurance ou des titres d'organismes de placement collectif de la part d'une autorité en valeurs mobilières ou d'une entité d'autoréglementation?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	iii) une interdiction d'agir ou une incapacité à agir à titre d'administrateur ou de dirigeant d'un émetteur assujéti, prononcée par une autorité en valeurs mobilières ou une entité d'autoréglementation en vertu de la législation en valeurs mobilières, de la législation sur les sociétés ou de toute autre loi, ou une interdiction d'agir à titre d'administrateur, de dirigeant, de salarié, de mandataire ou de consultant d'un émetteur assujéti ou des restrictions à l'exercice de ces fonctions de la part d'une autorité en valeurs mobilières ou d'une entité d'autoréglementation?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	iv) une ordonnance d'interdiction d'opérations sur valeurs, une ordonnance similaire ou une ordonnance prononcée par une autorité en valeurs mobilières ou une entité d'autoréglementation vous refusant le droit de vous prévaloir d'une dispense de prospectus ou d'inscription prévue par la loi?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	v) toute autre procédure, de quelque nature que ce soit, intentée contre vous par une autorité en valeurs mobilières ou une entité d'autoréglementation?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
C.	Règlements amiables		
	Avez-vous déjà conclu un règlement amiable avec une autorité en valeurs mobilières, une entité d'autoréglementation, un procureur général ou un représentant officiel ou organisme similaire, dans un territoire au Canada ou un territoire étranger, dans le cadre d'une affaire, réelle ou présumée, de fraude, de vol, de tromperie, d'information fausse ou trompeuse, de complot, d'abus de confiance, de manquement à une obligation fiduciaire, de délit d'initié, d'opérations sur titres, sur contrats négociables ou sur contrats à terme standardisés sur marchandises sans inscription à titre de courtier, de placements illégaux, d'omission de déclarer des faits ou des changements importants ou de conduite similaire, ou un autre règlement amiable se rapportant à une autre violation de la législation en valeurs mobilières d'un territoire au Canada ou d'un territoire étranger ou des règles, des règlements ou des politiques d'une entité d'autoréglementation?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
D.	À votre connaissance, êtes-vous actuellement ou avez-vous déjà été administrateur, dirigeant, ou promoteur d'un émetteur ou initié à l'égard de celui-ci ou personne participant au contrôle de celui-ci au moment d'événements, dans un territoire au Canada ou un territoire étranger, en conséquence desquels une autorité en valeurs mobilières ou une entité d'autoréglementation :		
	i) a refusé, restreint, suspendu ou annulé l'inscription ou le permis d'un émetteur l'autorisant à négocier des titres, des contrats négociables ou des contrats à terme standardisés sur marchandises, ou à vendre des biens immeubles, de l'assurance ou des titres d'organismes de placement collectif?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	ii) a rendu une ordonnance d'interdiction d'opérations sur valeurs ou une ordonnance similaire ou a imposé une sanction administrative de quelque nature que ce soit contre l'émetteur, autre qu'une ordonnance résultant de son omission de déposer des états financiers qui a été révoquée dans les 30 jours suivants?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	iii) a refusé de viser un prospectus ou un autre document de placement, ou refusé une demande d'inscription ou de cotation ou une demande similaire, ou rendu une ordonnance refusant à l'émetteur le droit de se prévaloir d'une dispense de prospectus ou d'inscription prévue par la loi?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	iv) a délivré un avis d'audience, un avis relatif à une procédure ou un avis similaire contre l'émetteur?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

v)	a engagé toute autre procédure, de quelque nature que ce soit, contre l'émetteur, y compris un arrêt ou une suspension d'opérations ou la radiation de l'émetteur, relativement à une contravention, présumée ou réelle, aux règles, règlements, politiques ou autres exigences d'une autorité en valeurs mobilières ou d'une entité d'autoréglementation, à l'exclusion de suspensions ordonnées <i>i)</i> dans le cours normal des activités aux fins de la diffusion appropriée d'information, ou <i>ii)</i> en vertu d'une opération de regroupement, d'une prise de contrôle inversée, d'une inscription déguisée ou d'une opération similaire concernant l'émetteur qui est réglementée par une entité d'autoréglementation ou une autorité en valeurs mobilières, notamment une opération admissible, une prise de contrôle inversée ou un changement dans les activités concernant l'émetteur (au sens du Guide du financement des sociétés de la Bourse de croissance TSX et ses modifications)?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
vi)	a conclu un règlement amiable avec l'émetteur dans le cadre d'une affaire, réelle ou présumée, de fraude, de vol, de tromperie, d'information fausse ou trompeuse, de complot, d'abus de confiance, de manquement à une obligation fiduciaire, de délit d'initié, d'opérations sur titres, sur contrats de négociables ou sur contrats à terme standardisés sur marchandises sans inscription à titre de courtier, de placements illégaux, d'omission de déclarer des faits ou des changements importants ou de conduite similaire de l'émetteur, ou dans le cadre d'une affaire relative à toute autre violation de la législation en valeurs mobilières ou des règles, des règlements ou des politiques d'une entité d'autoréglementation?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Oui	Non
-----	-----

**9. Procédures civiles**

Si vous répondez « OUI » à l'une des parties de la question 9, vous devez joindre des renseignements détaillés.

A.	Jugement, saisie-arrêt et injonctions Un tribunal d'un territoire au Canada ou d'un territoire étranger a-t-il :		
i)	rendu un jugement, ordonné une saisie-arrêt, accordé une injonction ou prononcé une interdiction similaire contre <u>vous</u> (sur consentement ou autrement), dans le cadre d'une poursuite fondée, en totalité ou en partie, sur une affaire de fraude, de vol, de tromperie, d'information fausse ou trompeuse, de complot, d'abus de confiance, de manquement à une obligation fiduciaire, de délit d'initié, d'opérations sur titres sans inscription à titre de courtier, de placements illégaux, d'omission de déclarer des faits ou des changements importants ou sur des allégations de conduite similaire?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
ii)	rendu un jugement, ordonné une saisie-arrêt, accordé une injonction ou prononcé une interdiction similaire contre <u>un émetteur</u> (sur consentement ou autrement), dont vous êtes actuellement ou avez été administrateur, dirigeant ou promoteur, ou à l'égard de qui vous êtes actuellement ou avez été initié ou personne participant au contrôle, dans le cadre d'une poursuite fondée, en totalité ou en partie, sur une affaire de fraude, de vol, de tromperie, de présentation d'informations fausses ou trompeuses, de complot, d'abus de confiance, de manquement à une obligation fiduciaire, de délit d'initié, d'opérations sur titres sans inscription à titre de courtier, de placements illégaux, d'omission de déclarer des faits ou des changements importants ou sur des allégations de conduite similaire?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

B.	Poursuites en cours			
	i)	Faites-vous actuellement l'objet, dans un territoire au Canada ou un territoire étranger, d'une poursuite fondée, en totalité ou en partie, sur une affaire, réelle ou présumée, de fraude, de vol, de tromperie, d'information fausse ou trompeuse, de complot, d'abus de confiance, de manquement à une obligation fiduciaire, de délit d'initié, d'opérations sur titres sans inscription à titre de courtier, de placements illégaux, d'omission de déclarer des faits ou des changements importants ou sur des allégations de conduite similaire?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	ii)	À votre connaissance, êtes-vous actuellement ou avez-vous déjà été administrateur, dirigeant, promoteur d'un émetteur ou initié à l'égard d'un émetteur ou personne participant au contrôle d'un émetteur qui fait actuellement l'objet, dans un territoire au Canada ou un territoire étranger, d'une poursuite civile fondée, en totalité ou en partie, sur une affaire, réelle ou présumée, de fraude, de vol, de tromperie, d'information fausse ou trompeuse, de complot, d'abus de confiance, de manquement à une obligation fiduciaire, de délit d'initié, d'opérations sur titres sans inscription à titre de courtier, de placements illégaux, d'omission de déclarer des faits ou des changements importants ou sur des allégations de conduite similaire?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
C.	Règlement amiable			
	i)	Avez-vous déjà conclu un règlement amiable, dans un territoire au Canada ou un territoire étranger, dans le cadre d'une poursuite civile fondée sur une affaire, réelle ou présumée, de fraude, de vol, de tromperie, d'information fausse ou trompeuse, de complot, d'abus de confiance, de manquement à une obligation fiduciaire, de délit d'initié, d'opérations sur titres sans inscription à titre de courtier, de placements illégaux, d'omission de déclarer des faits ou des changements importants ou sur des allégations de conduite similaire?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	ii)	À votre connaissance, êtes-vous actuellement ou avez-vous déjà été administrateur, dirigeant ou promoteur d'un émetteur ou initié à l'égard d'un émetteur ou personne participant au contrôle d'un émetteur ayant conclu un règlement amiable dans un territoire au Canada ou un territoire étranger dans le cadre d'une poursuite civile fondée sur une affaire, réelle ou présumée, de fraude, de vol, de tromperie, d'information fausse ou trompeuse, de complot, d'abus de confiance, de manquement à une obligation fiduciaire, de délit d'initié, d'opérations sur titres sans inscription à titre de courtier, de placements illégaux, d'omission de déclarer des faits ou des changements importants ou sur des allégations de conduite similaire?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

	Oui	Non
--	-----	-----

<b>10. Rôle auprès d'autres entités</b>			
A.	Avez-vous déjà été suspendu ou congédié pour un motif justifié d'un poste occupé dans les services de vente, de placement ou de conseil d'un employeur ayant pour activités la vente de biens immobiliers, d'assurance ou de titres d'organismes de placement collectif? Si vous avez répondu « OUI », veuillez joindre des renseignements détaillés.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
B.	Avez-vous déjà été suspendu ou congédié pour un motif justifié par une entreprise ou une société inscrite à titre de courtier en valeurs, de conseiller en valeurs ou de placeur aux termes des lois sur les valeurs mobilières d'un territoire au Canada ou d'un territoire étranger? Si vous avez répondu « OUI », veuillez joindre des renseignements détaillés.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
C.	Avez-vous déjà été suspendu ou congédié pour un motif justifié comme dirigeant d'un émetteur? Si vous avez répondu « OUI », veuillez joindre des renseignements détaillés.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

## ATTESTATION ET CONSENTEMENT

Je soussigné, \_\_\_\_\_ atteste que :  
(Nom de la personne, en caractères d'imprimerie)

- a) J'ai lu et je comprends les questions, avertissements, attestations et consentements contenus dans le formulaire de renseignements personnels auquel la présente est jointe ou dont elle fait partie (le « **formulaire** ») et les réponses que j'ai données aux questions qu'il contient et dans les pièces qui y sont jointes sont exactes, sauf là où il est indiqué que ces renseignements sont fondés sur la connaissance que j'en ai, auquel cas je crois que les réponses sont exactes.
- b) On m'a remis la politique concernant la collecte de renseignements personnels (la « **politique de collecte de renseignements personnels** ») qui est jointe aux présentes à titre d'Appendice 1 et je l'ai lue et comprise.
- c) Je consens à la collecte, à l'utilisation et à la communication par le portail de financement des renseignements fournis dans le formulaire et à la collecte, à l'utilisation et à la communication par le portail de financement d'autres renseignements personnels conformément à la politique de collecte de renseignements personnels.
- d) Je comprends que le portail de financement peut avoir recours à des tiers pour effectuer la vérification du casier judiciaire et des antécédents et je consens à ce qu'il utilise les renseignements donnés dans le formulaire et à ce qu'il les communique aux tiers ainsi qu'à la collecte, à l'utilisation et à la communication par les tiers de ces renseignements et d'autres renseignements personnels pour leur permettre de lui fournir ces services.
- e) Je comprends que je transmets le formulaire à un portail de financement qui le transmettra, ainsi que tout autre renseignement personnel ultérieur conformément à la politique de collecte de renseignements personnels, aux autorités en valeurs mobilières ou aux agents responsables (au sens de l'article 1.1 de la Norme canadienne 14-101 sur les *définitions*) qui en font la demande et je consens à leur communication aux autorités en valeurs mobilières ou aux agents responsables, ainsi qu'à leur collecte, à leur utilisation et à leur communication par ceux-ci, et je comprends que je suis assujéti à la compétence des autorités en valeurs mobilières et des agents responsables à qui le formulaire sera transmis, et que quiconque fournit une information fausse ou trompeuse à une autorité en valeurs mobilières ou à un agent responsable commet une infraction en vertu de la législation en valeurs mobilières.

---

**Date**

---

**Signature de la personne qui remplit le formulaire**

## Appendice 1

### Politique concernant la collecte de renseignements personnels

Le portail de financement recueille, utilise et communique les renseignements personnels de chaque administrateur, membre de la haute direction et promoteur de l'émetteur qui se prévaut de la dispense de prospectus pour financement participatif pour remplir ses obligations en vertu de la Norme multilatérale 45-108 sur le *financement participatif* (la « **Norme multilatérale 45-108** »), notamment : vérifier le casier judiciaire et les antécédents; vérifier les renseignements fournis dans le Formulaire de renseignements personnels et autorisation de collecte, d'utilisation et de communication de renseignements personnels (le « **formulaire de renseignements personnels** »); examiner le document d'offre pour financement participatif et les autres documents afin de relever toute information incorrecte, incomplète ou trompeuse; vérifier si l'émetteur ou l'un de ses administrateurs, membres de la haute direction ou promoteurs a été reconnu coupable d'une infraction qui se rapporte à une fraude ou à une violation de la législation en valeurs mobilières ou a conclu un règlement amiable à cet égard; de même que pouvoir conclure de bonne foi, le cas échéant, i) qu'il se peut que les activités de l'émetteur ne soient pas exercées avec intégrité, ii) que l'émetteur ne respecte pas l'une quelconque de ses obligations prévues par la Norme multilatérale 45-108, et iii) que le document d'offre pour financement participatif et les autres documents contiennent de l'information fautive ou trompeuse ou de nature à induire en erreur sur un fait important.

Vous comprenez qu'en signant l'attestation et le consentement figurant dans le formulaire de renseignements personnels, vous consentez à ce que le portail de financement recueille et utilise vos renseignements personnels figurant dans le formulaire de renseignements personnels ainsi que toute autre information qui peut être nécessaire aux fins décrites ci-dessus (les « renseignements »).

Vous comprenez et convenez également que les renseignements recueillis par le portail de financement peuvent, conformément à la loi, être communiqués et utilisés aux fins susmentionnées. Le portail de financement peut également avoir recours à des tiers pour effectuer la vérification du casier judiciaire et des antécédents et pour traiter les renseignements. Le cas échéant, les tiers seront sélectionnés soigneusement et devront se conformer aux restrictions à l'utilisation indiquées ci-dessus ainsi qu'aux lois sur la protection des renseignements personnels applicables. Vous comprenez qu'en signant l'attestation et le consentement figurant dans le formulaire de renseignements personnels, vous consentez à ce que le portail de financement fournisse les renseignements aux tiers fournisseurs de services ainsi qu'à la collecte, à l'utilisation et à la communication des renseignements par ceux-ci pour leur permettre de lui rendre ces services.

Vous comprenez que le portail de financement est tenu de fournir les renseignements aux autorités en valeurs mobilières et aux agents responsables (au sens de l'article 1.1 de la Norme canadienne 14-101 sur les *définitions*) qui en font la demande parce que l'émetteur s'est prévalu de la dispense de prospectus pour financement participatif. Les autorités en valeurs mobilières et les agents responsables recueillent, utilisent et communiquent les renseignements en vertu des pouvoirs qui leur sont conférés par la législation provinciale en valeurs mobilières afin d'appliquer cette législation. Vous comprenez qu'en signant l'attestation et le consentement figurant dans le formulaire de renseignements personnels, vous consentez à ce que le portail de financement fournisse les renseignements aux autorités en valeurs mobilières et aux agents responsables qui en font la demande.

Vous comprenez également que vous avez le droit d'être informé de l'existence de tous les renseignements personnels que tiennent à votre sujet les portails de financement, les autorités en valeurs mobilières et les agents responsables, d'en obtenir communication et de demander qu'ils soient corrigés, sous réserve des dispositions des lois sur la protection des renseignements personnels applicables.

**Mise en garde :** Commet une infraction quiconque présente de l'information qui, au moment et eu égard aux circonstances de sa présentation, est fautive ou trompeuse sur un point important.

#### Questions

Vous pouvez adresser vos questions sur la collecte, l'utilisation et la communication des renseignements personnels au portail de financement à : [*Instructions : Fournir une adresse et un numéro de téléphone auxquels la personne physique qui a fourni des renseignements personnels peut communiquer avec le portail de financement*].